



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR CONDUIRE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE SOUTIEN A LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'OUVERTURE DE L'ESPACE CIVIQUE ET DEMOCRATIQUE SAHÉLIEN - PRODHEC

1. Présentation du consortium portant le Projet Prodhec

Le Prodhec est un projet multi pays porté par un consortium composé de la Fondation Terre des hommes Lausanne qui en est le lead, des ONG nationales SEMFILMS et le Mouvement Burkinabè des Droits de l'homme et des Peuples (MBDHP) au Burkina Faso, l'Association Malienne des Droits de l'Homme au Mali et l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme en Mauritanie. L'ensemble des activités du projet est exécuté en union et en étroite collaboration stratégique entre ces organisations. Chaque entité co-exécutante a apporté son expertise et son expérience afin de favoriser le bon déroulement et le suivi réussi de l'action.

2. Contexte

Le projet de soutien de la société civile pour l'amélioration et la protection de l'espace civique en Mauritanie, au Burkina Faso et au Mali est un projet multi-pays financé par Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme et mis en œuvre par le Consortium Terre des hommes Lausanne, l'Association Mauritanienne des Droits Humains, l'Association Malienne des Droits Humains, SEMFILMS et Amnesty International Burkina Faso.

Ce projet vise à accompagner les principaux acteurs de protection de l'espace civique et des droits humains dans leurs rôles et leurs actions de promotion et de protection de l'espace civique et des droits humains en Mauritanie, au Mali et au Burkina Faso. Tout d'abord, l'action vise à renforcer les capacités des acteurs et les accompagner à investiguer, suivre, analyser et documenter les changements et les dynamiques de l'espace civique et la situation des droits humains dans leurs pays. Elle soutient les acteurs à discuter de leurs droits civiques et politiques et à participer à des réformes clés visant à assurer la création d'un environnement plus favorable pour la société civile et le respect des droits humains. Elle les soutient également à participer et renforcer les mécanismes de participation citoyenne. L'action vise également à renforcer les connaissances et les compétences organisationnelles et financières des acteurs ainsi que leurs capacités à innover, à communiquer, à se connecter et à agir en réseaux et coalitions au niveau national et régional. Par ailleurs, l'action vise également à soutenir les acteurs à participer aux mécanismes régionaux et internationaux de promotion et protection de l'espace civique et des droits humains (Forum des ONG préparatif aux Sessions Ordinaires de la CADHP, EPU). Enfin, l'action vise à soutenir les acteurs et les institutions nationales à lutter



association Burkina
Semfilms



contre la criminalisation et à améliorer leurs mécanismes de protection et de sécurité des défenseurs des droits humains contre les menaces, les violations de leurs droits et les intrusions injustifiées.

Les appuis portent essentiellement sur de l'accompagnement et du renforcement des capacités techniques et des capacités d'agir des acteurs de manière qu'ils puissent renforcer leurs rôles de garant et de défenseur de l'espace civique, des droits humains et du débat démocratique.

L'objectif du projet est de soutenir et de renforcer le rôle et les actions de la société civile sahélienne dans l'analyse, la défense et la protection de l'ouverture l'espace civique et du respect des droits humains à travers cinq champs d'action complémentaires :

1. ANALYSER : Suivre, analyser et documenter les dynamiques de l'espace civique et de la situation des droits humains
2. DEFENDRE : Défendre la création d'un environnement plus favorable pour la société civile et le respect des droits humains et le renforcement des mécanismes de participation citoyenne au niveau national et régional
3. INNOVER, CONNECTER ET AGIR : Se renforcer, s'organiser, innover et agir au niveau national et régional
4. PARTICIPER : Participer aux mécanismes régionaux et internationaux de promotion et de protection de l'espace civique et des droits humains
5. PROTÉGER : Lutter contre la criminalisation et renforcer sa protection et sécurité

Principaux objectifs et résultats attendus

Objectif spécifique 1: Renforcer les réseaux et la capacité de la société civile à s'organiser, à se mobiliser et à agir.

Résultat 1 : La société civile est mise en réseau au niveau national et régional, développe des synergies d'actions et contribue à un environnement législatif et politique plus favorable au DH et à la société civile.

Objectif spécifique 2 : Renforcer la société civile sahélienne à analyser, suivre et documenter la dynamique de l'espace civique-démocratique et la situation des droits de l'homme.

Résultat 2.1 : La société civile dispose de capacités techniques, organisationnelles et numériques renforcées.

Résultat 2.2 : Les acteurs de la société civile sont soutenus en tant que pôles d'excellence thématiques dans leurs initiatives citoyennes, leurs innovations de technologies civiques et leur travail de promotion des DH

Résultat 2.3. Les capacités de la société civile à analyser, suivre et documenter la dynamique de l'espace civique-démocratique et à contribuer aux mécanismes de contrôle et de garantie des droits de l'homme sont renforcées

Objectif spécifique 3 : Renforcer la lutte contre la criminalisation et la protection des organisations et acteurs de la société civile.



Résultat 3. Les connaissances des acteurs de la société civile en matière de stratégies de prévention et de mécanismes de protection sont améliorées.

Groupes Cibles

Les groupes cibles du Prodhec sont répartis en 5 catégories, en lien avec les différents axes d'intervention :

- Les Organisations de la Société Civile (OSC) de défense Droits Humains et les Défenseurs des Droits Humains (DDH)
- Les jeunes acteurs civiques
- Les avocats de défense des Droits Humains
- Les Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH)
- Les coalitions et réseaux Droits Humains

Le choix de ces principales cibles du projet est justifié et articulé avec les principaux défis rencontrés par la société civile pour assurer de manière pleine son rôle d'acteur de promotion et de protection de l'espace civique et des droits humains dans l'espace géographique sahélien au regard des nombreuses contraintes qui caractérisent la situation des droits humains et des libertés fondamentales dans cet espace géographique.

Démarré en janvier 2022, le projet n'est entré dans sa phase opérationnelle qu'après juin 2022, après la phase de mise en place des différentes équipes pays et de la coordination régionale. Les mécanismes de coordination et les outils de suivi et de monitoring ont été tous mis en place. Cependant, la mise en œuvre du projet a connu des retards dus essentiellement à des contraintes internes mais aussi externes. Le retard enregistré dans la mise en œuvre de certaines activités est en premier lieu dû à des contraintes d'ordre interne notamment le retrait d'un des codemandeurs notamment Amnesty International, et tout le temps pris pour mettre en place la convention avec le nouveau codemandeur, des turn over de certains RH occupant des responsabilités en termes de pilotage des activités au niveau pays et au niveau multi pays. En deuxième lieu, des facteurs externes notamment les changements de planification et retards de certaines activités du projet en raison des changements dans le contexte politique et des restrictions croissantes de l'espace civique dans l'espace sahélien, en particulier au Burkina Faso et au Mali. Ces changements ont perturbé le déroulement normal des activités telles qu'initialement prévu, entraînant des ajustements de planification et de méthodologie, un profil bas sur nos actions, et une prise de risque zéro pour le regroupement de nos groupes cibles. Ces différents retards ont amené le consortium à engagé des discussions avec le bailleur en vue d'une prolongation sans coûts du projet pour une période additionnelle de six mois. Cette prolongation sans coûts additionnels a été acceptée en fin décembre 2024 en vue d'assurer la mise en œuvre complète des activités telle prévue.

Bref aperçu du système de monitoring du projet

Le projet a mis en place un comité de pilotage multi-pays du consortium (CPC) et trois équipes nationales pays qui n'ont pas connu la même performance en termes de fonctionnement. Les rencontres du comité de pilotage permettent de partager sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, d'évaluer la réalisation des résultats et d'envisager, le cas échéant, des réorientations stratégiques en accord avec le bailleur. Un Comité technique est également mis en place et composé de la coordination multi-pays du projet et des équipes pays dont le rôle d'assurer la planification, la mission en œuvre des activités et leur suivi.

Au démarrage du projet une étude baseline a été réalisée et qui a permis de préciser les indicateurs de mesure de la réalisation des objectifs et des résultats attendus du projet mais également d'affiner la quantification des cibles du projet. Elle a été assortie d'un rapport dont les conclusions et recommandations ont permis d'affiner et d'ajuster les cibles, la méthodologie et les approches de mise en œuvre du projet. Des outils de suivi et de monitoring ont été mis en place notamment un plan de monitoring et un "tableau de bord" intitulé Project Follow-Up (PFU), outil standardisé chez Tdh, mis à jour au fur et à mesure de la mise en œuvre des activités et qui aide à disposer en temps réels des données sur le niveau d'achèvement des différents indicateurs du projet.

En termes d'évaluation, une auto-évaluation à mi-parcours a été réalisée par l'équipe de coordination multi-pays en partenariat avec les équipes pays et les autres parties prenantes et a permis de dresser un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du projet après 18 mois. Cette évaluation à mi-parcours a fait ressortir les progrès réalisés, les gaps notés par rapport à la planification initiale et adopté des recommandations pour des ajustements apportés au projet.

Les présents termes de références portent sur l'évaluation finale externe initialement prévue pour mesurer l'impact apporté par le projet.

3. Objectifs et champ de l'évaluation

Cette évaluation finale vise à mesurer les effets induits des actions menées après 36 mois de mise en œuvre du projet, dans une approche collaborative et concertée avec les différentes parties prenantes et de tirer des enseignements de cette expérience multi-pays et multi-partenaire pour la Fondation Terre des hommes Lausanne mais également pour l'ensemble des organisations membres du consortium qui porte le projet.

1.1. La performance du projet

Afin de mesurer la performance du projet sur les capacités de la société civile sahéenne à jouer la partition qui est la sienne et à apporter sa contribution à la promotion et la défense des droits humains et de l'espace civique sur la base des besoins et des problématiques identifiés :

1. Examiner les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des résultats, les points forts et les faiblesses du projet au regard des différents axes d'intervention et des résultats attendus ;

2. Identifier les contraintes majeures, les leçons apprises et bonnes pratiques.

Outre ces objectifs ci-dessus mentionnés, l'évaluation du Prodhec devra intégrer des analyses sur les points relatifs à l'apprentissage et aux perspectives opérationnelles et stratégiques ci-après :

1.2. L'apprentissage :

- Identifier les facteurs qui ont contribué au succès ou l'échec du projet afin de tirer des leçons pour l'avenir ;
- Identifier les bonnes pratiques mises en exergue dans le cadre du projet en vue de leur partage avec d'autres acteurs intervenant dans le domaine de la promotion et de la protection de l'espace civique des droits humains mais aussi en lien avec l'expérience multi pays d'une telle intervention portant sur une thématique aussi sensible dans le contexte du sahel.
- Identifier, sur la base des différentes analyses, les facteurs qui favorisent la pleine participation de la société civile sahélienne à la promotion et à la protection des droits humains et de l'espace civique et ceux qui en constituent des limites ou des contraintes.

1.3. La réponse aux perspectives opérationnelles et stratégiques :

Il s'agira d'identifier, en partant des diverses analyses découlant des données et informations qui seront collectées, les défis du contexte en lien avec la promotion de l'espace civique et des droits humains et d'identifier/proposer en termes de perspectives les axes ou stratégies d'intervention innovants ou à fort potentiel d'efficacité ou de plus-value pour le respect des droits humains et des libertés fondamentales dans l'espace sahélien.

3. Champ de l'évaluation

Dans ce contexte, l'évaluation se concentrera sur la mesure des critères de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité), et sur l'impact du partenariat entre les diverses organisations membres du consortium dans l'atteinte des objectifs du projet. L'évaluation devra également explorer les possibilités ou mécanismes d'apprentissage créés ou mis en place par les équipes du projet tout au long de la mise en œuvre et son incidence sur l'amélioration continue des stratégies et des approches et leur corrélation avec le niveau de qualité des résultats et des productions réalisés sur le projet.

L'évaluation porte sur un projet multi-pays couvrant le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie. Aussi, le champ géographique de cette évaluation finale couvrira donc l'ensemble des pays d'intervention du projet. De plus, le projet a porté dans sa mise en œuvre des initiatives régionales qui vont au-delà des 03 pays à travers la mise en place de plateformes d'interaction et de formation sur les droits humains et l'espace civique en Afrique de l'Ouest. Il s'agit

notamment de la plateforme Réseau de l'Espace Civique en Afrique de l'Ouest (RECAO) et la plateforme Massive Open Online Course sur la Protection des Droits Humains et de l'Espace Civique en Afrique. Ces initiatives profitent non seulement aux acteurs et défenseurs des droits humains des trois pays mais au-delà. Il serait pertinent d'explorer la dimension et l'impact de ces initiatives au niveau régional.

4. Destinataires de l'évaluation

L'évaluation du Prodhec aura plusieurs destinataires principaux :

- **L'Union Européenne** : L'UE est le bailleur de fonds du projet Prodhec, financement accordé dans le cadre de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH). Les résultats de l'évaluation permettront à l'UE de s'assurer de l'utilisation des fonds alloués au projet et de l'atteinte des objectifs fixés. Ils permettront également à l'UE de mieux appréhender la situation des droits humains et de l'espace civique dans la région du sahel, du niveau de capacité des des acteurs et de leur engagement en matière de promotion et de protection des droits humains et de l'espace civique afin de garantir l'efficacité des actions futures de l'UE dans cette région en lien avec les thématiques portées par le Prodhec. De plus, les leçons apprises identifiées dans le cadre de cette évaluation pourront contribuer à améliorer la conception des lignes directrices de futurs appels à proposition de projets.
- **Les gouvernements des pays d'intervention** : Les ministères et services étatiques en charge de la promotion et de la protection des droits humains ont été des interlocuteurs du projet dans les différents pays d'intervention. Même si les contextes n'ont pas été très favorables pour la mise en œuvre du projet dans tous les pays d'intervention, Prodhec demeure une contribution majeure au mandat régional des différents pays pour la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales des citoyens. Aussi, les résultats de l'évaluation permettront-ils aux différents ministères et services techniques étatiques concernés d'évaluer l'efficacité du projet et d'identifier des domaines d'amélioration pour les interventions de leur gouvernements respectifs en matière de promotion et de protection des droits humains et des libertés fondamentales mais aussi de la capacité des acteurs des sociétés civiles nationales à accompagner les Etats dans ce rôle.
- **Les organisations membres du consortium (Fondation Terre des hommes lausanne, SemFilm, MBDHP, AMDH Mali, AMDH Mauritanie)** : les résultats de l'évaluation permettront à ces organisations, en exploitant les leçons apprises et les bonnes pratiques identifiées, de renforcer leurs stratégies d'intervention sur les thématiques du Prodhec en vue d'intervention future. La mise en œuvre du Prodhec et les résultats de l'évaluation offriront aux organisations membres du consortium de renforcer leur partenariat en vue d'initiatives communes futures sur des thématiques similaires.



association Burkina
Semfilms



- **Cibles/bénéficiaires (OSC DH, DDH, Jeunes activités, INDH) :** Les bénéficiaires directs du Prodhec notamment les OSC DH, DDH, Jeunes activités, INDH auront l'occasion d'apprécier l'impact que les interventions du projet ont produit sur eux : comment le projet contribue à améliorer leurs capacités pour assurer plus efficacement leurs rôles et influences en matière d'ouverture de l'espace civique et démocratique. Ils pourront apprécier l'efficacité des mécanismes promus ou mis en place par le Prodhec afin d'envisager les mesures de renforcement à apporter pour garantir leur efficacité sur le long terme.
- **Les partenaires aux niveaux national et régional :** l'évaluation permettra de partager les résultats du projet avec les partenaires notamment ceux intervenant dans les domaines de la promotion et de la protection des droits humains et de l'espace civique d'identifier les domaines de collaboration future. Cela peut également contribuer à renforcer la confiance et la collaboration entre les différentes parties prenantes du projet. De plus, les résultats de cette évaluation permettront aux parties prenantes du projet d'apprendre de la mise en œuvre du projet et de répliquer les bonnes pratiques dans des interventions similaires.
- **Les organisations partenaires aux niveaux national et régional :** L'évaluation permettra de partager les résultats du projet avec les partenaires notamment ceux intervenant dans les domaines de la promotion et de la protection des droits humains et de l'espace civique d'identifier les domaines de collaboration future. Cela peut également contribuer à renforcer la confiance et la collaboration entre les différentes parties prenantes du projet. De plus, les résultats de cette évaluation permettront aux parties prenantes du projet d'apprendre de la mise en œuvre du projet et de répliquer les bonnes pratiques dans des interventions similaires.

5. Les critères et questions évaluatives

L'évaluateur(trice) évaluera la performance du projet sur base des critères suivants :

- **Evaluer la pertinence du projet.** Il s'agira d'apprécier dans quelle mesure les objectifs, les résultats et les activités du projet Prodhec sont en relation d'effet avec les problèmes prioritaires liés à la capacité de la société civile dans les trois pays d'intervention à influencer les dynamiques de l'espace civique et les mécanismes de protection des droits humains en Afrique de l'ouest en général, et dans le sahel en particulier, notamment en lien avec les cadres et mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits humains et de l'espace civique. De plus, ce critère permettra de voir dans quelle mesure le cadre logique du projet est en relation d'effet sur la situation problématique de départ, entre autres celle définie dans les différents rapports d'analyse et de diagnostic réalisés sur la situation des droits humains et de l'espace civique au Sahel, de même que les informations d'analyses contenues dans l'étude baseline. Il permettra également de faire un bilan des problèmes pris en compte

par les activités du projet, d'apprécier l'atteinte des objectifs et de déterminer si le projet a effectivement permis d'améliorer le niveau d'engagement et les capacités de la société civile pour l'ouverture de l'espace civique sahélien comme assigné par le projet.

- **Evaluer la cohérence du projet :** Il s'agira d'examiner dans quelle mesure d'autres interventions (en particulier des politiques publiques dans les trois pays en matière de développement en général et plus spécifiquement dans les domaines de la promotion et de la protection des droits humains et de l'espace civique) appuient ou affaiblissent l'intervention du Prodhec, et inversement. Aussi, l'évaluateur(trice) devra-il(elle) analyser tant la cohérence interne du projet, notamment la compatibilité avec les normes, les critères, les cadres et orientations internationaux en matière des droits humains et de l'espace civique, que de cohérence externe (avec les interventions menées par d'autres acteurs dans le même contexte). Cette analyse doit prendre en compte les questions de complémentarité, d'harmonisation et de coordination, ainsi que la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. Un clin d'œil doit être fait dans cette analyse à l'alignement des objectifs du projet avec les ODD.
- **Evaluer l'efficacité du projet :** Il s'agira d'examiner dans quelle mesure les objectifs et les résultats du projet Prodhec ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de l'importance relative des objectifs. Une analyse des résultats différenciés du projet selon les cibles du projet pourrait apporter une valeur ajoutée à la perception de l'impact du projet sur les groupes cibles spécifiques. L'évaluateur(trice) pourra aussi explorer la mesure dans laquelle la mise en œuvre du Prodhec contribue à réduire ou accentue les inégalités en matière de jouissance des droits humains et de l'espace civique au niveau des trois pays d'intervention.
- **Evaluer l'efficacité du projet,** c'est-à-dire la manière dont les ressources ont été utilisées pour atteindre les objectifs. Cela implique d'analyser des aspects tels que le rapport coût-efficacité, la pertinence des activités menées et la gestion des ressources.
- **Mesurer l'impact du projet** au-delà de la simple réalisation des objectifs. Il s'agit de déterminer les changements positifs et durables ou négatifs que le projet a induits en termes de renforcement de l'engagement, du dynamisme et des capacités de la société civile sahélienne mais des différentes parties prenantes ciblées par le projet à analyser, défendre, se connecter et agir, et protéger l'espace civique et les droits humains.
- **Analyser la viabilité/durabilité du projet :** Il s'agira pour l'évaluateur(trice) d'examiner dans quelle mesure les bénéfices nets du Prodhec pourront perdurer ou sont susceptibles de perdurer au-delà du projet. Il s'agira, sur la base d'évidences issues des analyses, d'estimer la probabilité que les bénéfices nets du Prodhec perdurent sur le moyen et le long terme. L'analyse devra porter sur les éléments d'analyse ci-après : financiers, économiques, sociaux et environnementaux avec une attention accordée à l'interaction entre ces éléments, et pas exclusivement, mais aussi dans le cadre spécifique du Prodhec, l'analyse doit intégrer l'examen des capacités des Organisations de la Société Civile de l'espace sahélien, des Défenseurs des Droits Humains et de

l'espace Civique, des mécanismes et initiatives de promotion et de protection des droits humains et de l'espace civique mis en place ou soutenus à porter la dynamique après le fin du Prodhec.

- **Analyser la prise en compte des questions transversales :** Il s'agit d'explorer dans quelles mesure la conception du projet a pris en compte certaines questions transversales pertinentes telles que le genre, le PSEA, la justice climatique, etc
- **Evaluer le partenariat :** L'évaluation sur cet aspect spécifique doit permettre d'analyser la collaboration entre les différentes parties prenantes du projet aux niveaux stratégique et opérationnel et questionner la plus-value apportée par cette collaboration aux renforcements des capacités des différents partenaires mais aussi les difficultés/contraintes et les défis rencontrés dans la gestion partenariale et comment ceux-ci ont influencé la mise en œuvre du projet et les résultats réalisés. Un dernier aspect à analyser ici concerne le niveau de fonctionnalité des mécanismes de partenariat et de pilotage qui ont été prévus et effectivement mis en place, de même que la communication entre les partenaires.

Pour cela, l'évaluation traitera de questions clés à aborder :

Critères et Questions évaluatives

Pertinence

- En quoi la stratégie et les activités du Prodhec sont-elles en adéquation avec les besoins des groupes cibles ?
- Dans quelle mesure le projet Prodhec cadre-t-il avec les enjeux et défis de l'espace civique et des droits en Afrique de l'Ouest et au Sahel ?

Cohérence

- Dans quelle mesure d'autres interventions (en particulier des politiques publiques) appuient ou affaiblissent le Prodhec, et inversement ?
- Quelle est le degré de compatibilité des interventions du Prodhec avec les normes, critères et orientations internationaux et régionaux en matière de promotion et de Protection de l'espace civique et des droits humains ?
- Dans quelle mesure les activités du Prodhec sont-elles alignées avec les interventions menées par d'autres acteurs dans le domaine des droits humains et de l'espace civique au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest ?
- Comment le projet a-t-il travaillé en synergie avec d'autres acteurs et initiatives ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a contribué au renforcement des capacités de la société civile pour la promotion et de la protection des droits humains et de l'espace civique ?



association Burkina
Semfilms



- Comment les DDH, jeunes activistes et d'autres acteurs ont-ils perçu les capacités acquises et leur impact sur leur engagement pour l'ouverture de l'espace civique et la promotion des DH?
- Quels sont les principaux succès et obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont les facteurs favorisant ou contraignant la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats ?
- Quels sont les niveaux d'atteinte ou d'achèvement des indicateurs en rapport avec les objectifs initiaux ?
- Quelle analyse pourrait-on faire de l'efficacité globale de la mise en œuvre du Prodhec ?
- Le programme agit-il de façon complémentaire avec les autres initiatives similaires en cours ?

Efficiences

- Les ressources financières, matérielles et humaines allouées à l'intervention du Prodhec sont-elles suffisantes pour garantir l'atteinte des objectifs et résultats ?
- Les ressources financières, matérielles et humaines allouées à l'intervention du Prodhec ont-elles été utilisées de manière optimale ?
- Quelles innovations ou approches ont permis d'optimiser les ressources disponibles ?

Durabilité :

- Comment les résultats du projet pourront-ils être maintenus après la fin de celui-ci ?
- Quels engagements des parties prenantes ont été pris pour assurer la continuité des actions ?
- Dans quelle mesure les initiatives comme les Groupes de Travail Thématique, le RECAO et le MOOC ?

Equité

- L'intervention du Projet est-elle accessible à tous les groupes cibles du projet (jeunes, femmes) ?
- Comment le projet a-t-il adapté ses actions aux besoins spécifiques de ces groupes cibles ?

Impact/Changements

- Quels ont été les effets positifs et durables ou négatifs sur les capacités des acteurs de la société civile ?

- Quelles transformations concrètes ont été observées dans l’engagement civique des jeunes et des défenseurs des droits humains ?

Couverture

- Dans quelle mesure le projet a-t-il touché toutes les zones et catégories cibles (les Organisations de la Société Civile de défense Droits Humains et les Défenseurs des Droits Humains, les jeunes acteurs civiques, les avocats de défense des Droits Humains ; les Institutions Nationales des Droits de l’Homme (INDH), les coalitions et réseaux Droits Humains) ?

Genre :

- A quel point le projet a pris en compte l’aspect genre ? (Situer le niveau de sensibilité selon le marqueur de genre et diversité de Tdh)
- Comment l’action contribue-t-elle à réduire les discriminations basées sur le genre notamment en termes de participation des différentes composantes de la société civile pour la promotion et la protection des droits humains et de l’espace civique ?

Inclusion

- Est-ce que le projet a pris en compte les besoins des populations vulnérables les plus marginalisées, telles que les personnes handicapées, et les victimes de violence, etc ?

Apprentissage

- L’apprentissage a-t-il été intégré comme une composante essentielle dans la mise en œuvre du projet ? Si oui, de quelle manière l’apprentissage a été pris en compte dans la conception du projet ?
- Les mécanismes d’apprentissage mis en place par le projet ont-ils contribué à une meilleure compréhension du projet, de ses effets et de ses processus par les parties prenantes ?
- Quels sont les principaux enseignements tirés du projet pour améliorer une éventuelle Phase 2 ?
- Quels mécanismes ont été mis en place pour partager les bonnes pratiques et les leçons apprises ?
- Comment le projet a-t-il contribué à une meilleure réflexion sur les enjeux des droits humains et de l’espace civique dans la région ?

Partenariat

- Comment la mise en œuvre du projet a renforcé les capacités des parties prenantes ?
- Quelles analyses peut-on faire de la qualité de la collaboration entre les partenaires impliqués dans la mise en du projet ?
- Les partenariats ont-ils été formalisés ? Comment les partenaires communiquent-ils sur les approches et les défis du projet ?
- Quel est le niveau d'efficacité des mécanismes de gouvernance et de gestion des partenariats ?
- Quelles bonnes pratiques en matière de localisation ont été identifiées par les partenaires du projet ?

6. **Méthodologie**

Cet exercice sera mené par un cabinet de consultance ou une équipe de consultants externes, sous la supervision du Comité technique qui est composée du Coordinateur Multi-Pays du Prodhec, de la Coordinatrice régionale A2J et des équipes pays. Cette équipe de coordination sera appuyée, sur les aspects d'assurance qualité des données par le Conseiller Régional Qualité & Redevabilité, relayé au niveau pays par les coordinateurs ou responsables Qualité & Redevabilité des délégations Tdh dans les trois pays d'intervention. Des réunions de suivi seront aussi prévues en cours de la consultance pour s'assurer que les orientations initiales sont continuellement prises en compte.

L'équipe de consultants proposera dans son offre technique une méthodologie appropriée pour atteindre les objectifs de l'évaluation et répondre aux différentes questions évaluatives. Elle veillera à proposer des méthodes de collecte et de triangulation des données qui permettront de prendre en compte les avis des différents acteurs, parties prenantes et bénéficiaires du Prodhec. A cette fin, il est attendu que l'équipe d'évaluation propose une méthodologie et planification qui incluent : (1) un travail d'analyse des documents et données de suivi collectées dans le cadre du projet, (2) un travail d'enquête sur le terrain pour visiter les différentes parties prenantes (équipe projet au niveau pays et au niveau régional, partenaires étatiques, les cibles) avec un mix de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives (sur base d'un échantillonnage à établir par l'évaluateur) qui lui permettent de corroborer ses premières analyses en collectant les avis de l'ensemble des populations cibles, parties prenantes du Prodhec. L'équipe de consultants conduira des discussions auprès de toutes les parties prenantes ciblées par le projet.

L'équipe de consultants devra décrire clairement la démarche d'assurance qualité des données d'une part et exposer comment les considérations éthiques seront prise en compte dans la gestion de cette évaluation.

La plateforme kobo collect de Tdh sera utilisé pour la collecte et le stockage des données de l'évaluation finale. Les droits d'accès nécessaires seront octroyés pour le bon déroulement de la collecte des données.

7. Livrables

Dans le cadre de l'évaluation finale du projet Prodhec, le cabinet de consultance est tenu de soumettre plusieurs produits clés qui permettront de documenter, analyser et rapporter les résultats de l'évaluation :

1. Un **rapport initial de démarrage** faisant ressortir la méthodologie finale, le calendrier de mise en œuvre, la matrice d'évaluation (selon le format de Tdh), les outils de Collecte de données.
2. Un **rapport provisoire** (suivant le format de Tdh) comprenant un résumé exécutif, une introduction, analyse du contexte, méthodologie, les résultats et analyses, conclusions, recommandations stratégiques et opérationnelles et Annexes (données brutes, outils de collecte, etc.) afin de faire le feedback.
3. Un **rapport final** : le rapport finalisé incluant les observations de la session de validation et la mise en forme définitive + **une version infographique des résultats phares** de l'évaluation pour de futures communications

8. Durée et chronogramme

La consultance pour la réalisation de l'évaluation finale du Prodhec est prévue pour une durée totale de 30 jours de travail. Cette durée en nombre de jours de travail pourra être étalée sur une période ne devant pas excéder 02 mois calendaires avec une date de démarrage souhaitée pour le 24 mars 2025.

L'équipe de consultants proposera un calendrier pour mettre en place cette évaluation dans le délai qui sera déterminé avec le comité technique de cette évaluation.

9. Rôles et responsabilités

📌 Tâches spécifiques de l'équipe de consultants :

Les tâches spécifiques sont les suivantes :

- Proposer un rapport de démarrage incluant une note méthodologique pertinente pour la conduite de l'évaluation en rapport avec les objectifs assignés ;
- Partager la note méthodologique avec le comité technique et la finaliser sur la base des feedbacks dudit comité ;
- Développer et finaliser les outils de collectes de données et former les agents de collecte ;

- Digitaliser les outils de collecte sur la plateforme Kobo Collect de Tdh;
- Collecter les données selon la méthodologie validée ;
- Effectuer le traitement des données collectées et dégager les tendances devant soutenir l'élaboration du rapport de l'évaluation ;
- Faire une restitution des principales trouvailles/tendances de l'évaluation au comité ; technique, les gaps d'étape notés et les mesures à prendre pour y remédier (en ligne)
- Rédiger le rapport provisoire de l'évaluation sur la base du canevas de rapport ; d'évaluation finale des projets financés par l'UE et accepté par le consultant ;
- Participer et faciliter l'atelier de validation du rapport de l'évaluation finale du Prodhec (en ligne);
- Finaliser et soumettre le rapport (final) de l'évaluation finale du Prodhec et une version portant infographie des résultats phares de l'évaluation

Coordination de l'évaluation

Les rôles et responsabilités sont clairement définis pour permettre un processus d'évaluation finale efficace et coordonnée du Prodhec, en garantissant la collaboration harmonieuse entre les équipes de projets et l'équipe d'évaluateurs.

- Pour la gestion de la communication et documentation : le coordinateur Multi-Pays du Prodhec, en lien avec la Coordinatrice régionale A2J, va assurer la communication fluide entre l'équipe de consultants et les équipes Pays Prodhec. Il devra mettre à la disposition de l'équipe de consultants toute la documentation nécessaire (plans de projet, rapports antérieurs, données contextuelles). Il organisera les réunions de briefing et de débriefing avec l'équipe d'évaluateurs.
- Un comité technique sera mis en place et composée du Coordinateur Multi-Pays du Prodhec, de la Coordinatrice régionale A2J et des équipes pays. Ce comité a pour objectif de superviser les différentes étapes de l'évaluation et valider les livrables. Les chefs de projets Pays ont la responsabilité de veiller au bon déroulement des activités de collecte des données auprès des acteurs ciblés en facilitant les contacts avec l'équipe de consultants.

Profil (compétences et expériences) recherché

Pour être en mesure de conduire l'évaluation approfondie et efficace du Prodhec, en garantissant l'atteinte des objectifs et des résultats attendus de manière rigoureuse, les consultants doivent avoir les qualifications et expériences requises ci-après :

- Formation :
 - o Diplôme requis : Master ou Doctorat en sciences sociales, droit, développement international, ou dans un domaine connexe.
- Expérience et Expertise :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'évaluation de projets de développement, avec une expérience significative dans les contextes humanitaires et de développement.
- Expérience dans la gestion ou évaluation de projets portant sur les thématiques liées aux droits humains et à l'espace civique.
- Expérience démontrée dans la conduite d'évaluations participatives, incluant des méthodes qualitatives et quantitatives.
- Des expériences de travail sur des thématiques similaires et une bonne maîtrise des enjeux et défis du contexte du sahel en lien avec les droits humains et l'espace civique, de même qu'une bonne connaissance des dynamiques de la société civile sahéenne serait des atouts
- Avoir déjà conduit au moins 3 évaluations similaires
- Expérience de travail avec des organisations internationales non gouvernementales et des agences de développement.
- Expertise spécifique :
 - Expertise dans l'analyse de l'impact, l'évaluation de l'efficacité, de l'efficience, et de la durabilité des projets.
 - Expérience dans la mise en œuvre de projets en Consortium ou partenariats stratégiques avec l'Etat.
 - Connaissance approfondie des cadres logiques et des méthodologies d'évaluation standard, approche basée sur les résultats, etc.
 - Expérience dans l'intégration des questions aux droits humains et à la justice dans les évaluations de projet.
- Compétences techniques :
 - Maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
 - Compétence dans l'utilisation de logiciels de gestion de données et d'analyse statistique
 - Capacité à analyser des données complexes et à synthétiser des informations pour produire des recommandations pertinentes.
- Compétences en communication :
 - Excellentes compétences en rédaction de rapports clairs, précis et structurés.
- Compétences interpersonnelles :
 - Capacité à travailler de manière autonome et en équipe dans des environnements multiculturels et multidisciplinaires.
 - Excellentes compétences en gestion du temps et en organisation, avec une capacité à respecter les délais.
- Connaissances Linguistiques :
 - Français : Maîtrise parfaite du français, à l'oral et à l'écrit, est indispensable.

10. Procédure pour le recrutement

Pour postuler à cette mission, le cabinet de consultance ou l'équipe de consultants doit soumettre :

- Une offre technique, justifiant de son expérience et développant la méthodologie déployée pour l'évaluation et la capitalisation,
- Une offre financière,
- Les CV des consultants,
- Au moins deux rapports d'évaluation antérieurs réalisés,

La réception des candidatures : uniquement par mail à l'adresse : mrt.recruitment@tdh.ch en mentionnant l'intitulé du poste « Evaluation Finale PRODHEC » au plus tard le 28 février 2025.

Chronogramme

- **Publication de l'appel d'offres** : 19/02/2025/08h 00
- **Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à Terre des hommes Lausanne** : 27/02/2025 / 17h 00
- **Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par Terre des hommes Lausanne** : 03/03/2025 / 17h 00
- **Date limite d'envoi des offres** : 12/03/2025 / 17h 00
- **Séance d'évaluation des offres** : 17/03/2025 / 15h 00
- **Notification de l'attribution du marché à l'attributaire** : 21/03/2025 / 17h00
- **Date de démarrage envisagée** : 24/03/2025

11. Documents de référence et annexes

- Document de projets (Full proposal + cadre logique)
- Rapport de l'étude baseline
- Rapport annuel an1, an2 et an3
- Rapports et différentes productions réalisés par dans le cadre du Prodhec